

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 1 de 11

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

NATURAL CITRONELLAL

Nom de la substance: NATURAL CITRONELLAL  
N° CAS: 106-23-0  
N° CE: 203-376-6

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -  
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH  
Rue: Tackenweide 28  
Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein  
Téléphone: + 49 2822 68561 0 Téléfax: + 49 2822 68561 39  
E-mail: info@axxence.com  
Interlocuteur: Safety Team Téléphone: + 49 2822 68561 0  
E-mail: safety-documentation@axxence.com  
Internet: www.axxence.de  
Service responsable: Safety Management

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99

#### Information supplémentaire

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French  
Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29  
avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959  
bnpc@chru-nancy.fr <http://www.centres-antipoison.net/>

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 2 de 11

## Conseils de prudence

|                |                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P261           | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.                                                                                                                                           |
| P264           | Se laver Mains soigneusement après manipulation.                                                                                                                                                                     |
| P272           | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.                                                                                                                                      |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.                                                                                   |
| P302+P352      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.                                                                                                                                                           |
| P321           | Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).                                                                                                                                                                |
| P333+P313      | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.                                                                                                                                                     |
| P362+P364      | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.                                                                                                                                                   |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P337+P313      | Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.                                                                                                                                                             |
| P501           | Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.                                                                                                                                                               |

## 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH. Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.1. Substances

|                    |               |
|--------------------|---------------|
| Formule:           | C10 H18 O     |
| Poids moléculaire: | 154,251 g/mol |

## Composants pertinents

| N° CAS   | Substance                                                 |          |          | Quantité |
|----------|-----------------------------------------------------------|----------|----------|----------|
|          | N° CE                                                     | N° Index | N° REACH |          |
|          | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)              |          |          |          |
| 106-23-0 | NATURAL CITRONELLAL                                       |          |          | 100%     |
|          | 203-376-6                                                 |          |          |          |
|          | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317 |          |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS   | N° CE                                                           | Substance           | Quantité |
|----------|-----------------------------------------------------------------|---------------------|----------|
|          | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA        |                     |          |
| 106-23-0 | 203-376-6                                                       | NATURAL CITRONELLAL | 100%     |
|          | dermique: DL50 = >2500 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2423 mg/kg |                     |          |

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

## Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 3 de 11

### Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 4 de 11

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

##### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                          | Désignation         |                   |            |                     |
|---------------------------------|---------------------|-------------------|------------|---------------------|
| DNEL type                       |                     | Voie d'exposition | Effet      | Valeur              |
| 106-23-0                        | NATURAL CITRONELLAL |                   |            |                     |
| Salarié DNEL, à long terme      |                     | par inhalation    | systémique | 9 mg/m³             |
| Salarié DNEL, à long terme      |                     | dermique          | systémique | 1,7 mg/kg p.c./jour |
| Salarié DNEL, à long terme      |                     | dermique          | local      | 0,14 mg/cm²         |
| Consommateur DNEL, à long terme |                     | par inhalation    | systémique | 2,7 mg/m³           |
| Consommateur DNEL, à long terme |                     | dermique          | systémique | 1 mg/kg p.c./jour   |
| Consommateur DNEL, à long terme |                     | dermique          | local      | 0,14 mg/cm²         |
| Consommateur DNEL, à long terme |                     | par voie orale    | systémique | 0,6 mg/kg p.c./jour |

##### Valeurs de référence PNEC

| N° CAS                                                      | Désignation         |               |
|-------------------------------------------------------------|---------------------|---------------|
| Milieu environnemental                                      |                     | Valeur        |
| 106-23-0                                                    | NATURAL CITRONELLAL |               |
| Eau douce                                                   |                     | 0,00868 mg/l  |
| Eau douce (rejets discontinus)                              |                     | 0,0868 mg/l   |
| Eau de mer                                                  |                     | 0,000868 mg/l |
| Sédiment d'eau douce                                        |                     | 0,159 mg/kg   |
| Sédiment marin                                              |                     | 0,0159 mg/kg  |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                     | 4 mg/l        |
| Sol                                                         |                     | 0,0267 mg/kg  |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 5 de 11

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

#### Protection des mains

Modèle de gants adapté: Gants à usage unique + NBR (Caoutchouc nitrile)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                              |                |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| L'état physique:                                                             | Liquide        |
| Couleur:                                                                     |                |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | <-20 °C        |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 207 °C         |
| Inflammabilité:                                                              | non déterminé  |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | 1,2 vol. %     |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | 4,5 vol. %     |
| Point d'éclair:                                                              | 74 °C          |
| Température d'auto-inflammation:                                             | 202 °C         |
| Température de décomposition:                                                | non déterminé  |
| pH-Valeur:                                                                   | non déterminé  |
| Viscosité cinématique:<br>(à 20 °C)                                          | 1,82 mm²/s     |
| Hydrosolubilité:<br>(à 20 °C)                                                | 0,09 g/l       |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            | non déterminé  |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        | 3,6            |
| Pression de vapeur:<br>(à 20 °C)                                             | 0,16 hPa       |
| Pression de vapeur:<br>(à 50 °C)                                             | 2 hPa          |
| Densité (à 20 °C):                                                           | 0,85 g/cm³     |
| Densité de vapeur relative:                                                  | non déterminé  |
| Caractéristiques des particules:                                             | non applicable |

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

##### Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

##### Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 6 de 11

Viscosité dynamique:  
(à 20 °C)

1,55 mPa·s

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS   | Substance           |                  |        |                    |          |
|----------|---------------------|------------------|--------|--------------------|----------|
|          | Voie d'exposition   | Dose             | Espèce | Source             | Méthode  |
| 106-23-0 | NATURAL CITRONELLAL |                  |        |                    |          |
|          | orale               | DL50 2423 mg/kg  | Rat    | REACH Registration | OECD 401 |
|          | cutanée             | DL50 >2500 mg/kg | Lapin  | REACH Registration |          |

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (NATURAL CITRONELLAL)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 7 de 11

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

### Autres informations

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS   | Substance                         |                  |           |                                   |                    |                   |
|----------|-----------------------------------|------------------|-----------|-----------------------------------|--------------------|-------------------|
|          | Toxicité aquatique                | Dose             | [h]   [d] | Espèce                            | Source             | Méthode           |
| 106-23-0 | NATURAL CITRONELLAL               |                  |           |                                   |                    |                   |
|          | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 22 mg/l     | 96 h      | Leuciscus idus (aunée dorée)      | REACH Registration | OECD 203          |
|          | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r 13,33 mg/l | 72 h      | Desmodesmus subspicatus           | REACH Registration | DIN 38412, Part 9 |
|          | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 8,7 mg/l    | 48 h      | Daphnia magna (puce d'eau géante) | REACH Registration | OECD 202          |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

| N° CAS   | Substance                                           |        |    |                    |
|----------|-----------------------------------------------------|--------|----|--------------------|
|          | Méthode                                             | Valeur | d  | Source             |
|          | Évaluation                                          |        |    |                    |
| 106-23-0 | NATURAL CITRONELLAL                                 |        |    |                    |
|          | OECD 301B                                           | 83%    | 28 | REACH Registration |
|          | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). |        |    |                    |
|          | OECD 301B                                           | 63%    | 14 | REACH Registration |
|          | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). |        |    |                    |
|          | OECD 301B                                           | 22%    | 5  | REACH Registration |
|          | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). |        |    |                    |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS   | Substance           | Log Pow |
|----------|---------------------|---------|
| 106-23-0 | NATURAL CITRONELLAL | 3,62    |

### FBC

| N° CAS   | Substance           | FBC   | Espèce | Source             |
|----------|---------------------|-------|--------|--------------------|
| 106-23-0 | NATURAL CITRONELLAL | 113,6 |        | REACH Registration |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 8 de 11

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### Transport fluvial (ADN)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### Transport maritime (IMDG)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 9 de 11

Groupe de ségrégation:

1 - acids

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Directive 2010/75/UE sur les  
émissions industrielles: 100 % (850 g/l)

Directive 2004/42/CE relative à COV  
dans les vernis et peintures: 100 % (850 g/l)

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

#### Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

#### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 14,15.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## NATURAL CITRONELLAL

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 10 de 11

### Abréviations et acronymes

Skin Irrit: Irritation cutanée  
 Eye Irrit: Irritation oculaire  
 Skin Sens: Sensibilisation cutanée  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%  
 CLP: Classification, labelling and Packaging  
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
 UN: United Nations  
 DNEL: Derived No Effect Level  
 DMEL: Derived Minimal Effect Level  
 PNEC: Predicted No Effect Concentration  
 ATE: Acute toxicity estimate  
 LL50: Lethal loading, 50%  
 EL50: Effect loading, 50%  
 EC50: Effective Concentration 50%  
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
 NOEC: No Observed Effect Concentration  
 BCF: Bio-concentration factor  
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation  
 intérieures)  
 EmS: Emergency Schedules  
 MFAG: Medical First Aid Guide  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 IBC: Intermediate Bulk Container  
 VOC: Volatile Organic Compounds  
 SVHC: Substance of Very High Concern  
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>  
 Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et  
 évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).  
 CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne  
 UE: Union européenne  
 Facteur M: Facteur de multiplication  
 IATA: International Air Transport Association  
 DGR: Dangerous Goods Regulations  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 TI: Technical Instructions  
 COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL CITRONELLAL**

Date de révision: 07.06.2024

Code du produit: 230700

Page 11 de 11

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.